



N°150 | du 03 au 17 Fév 2016



moov **Nouvel An**

**Moov vous souhaite
d'intenses moments
de bonheur !**



DOSSIER:

CHU SYLVANUS OLYMPIO : PRES DE 08% DE BEBES MORTS-NES EN 2015



PP.5,6

**MOYENS LIMITES, SAGES-
FEMMES AUX PRATIQUES
SCANDALEUSES, EXTORSION
DE FONDS ET AGRESSIONS
VERBALES A LA MATERNITE**

Politique

P.2

CAR :

**L'EVENTUALITE
D'UN RETOUR DE M^e
AGBOYIBO A L'ORIGINE
DE TENSIONS**

Economie

PP.8,9

**QUE DOIVENT SAVOIR
LES CITOYENS
TOGOLAIS POUR
L'ANNÉE FISCALE 2016?**

**RAPPORT DE TRANSPARENCY
INTERNATIONAL SUR LA
CORRUPTION DANS LE MONDE :
LE TOGO GAGNE
19 PLACES**

Culture

P.14

**INTERVIEW / JUNIOR SÉMÉ,
ARTISTE DE LA CHANSON
TOGOLAISE :**

**« JE SUIS TOGOLAIS
DE NATIONALITÉ
MAIS PANAFRICAIN
DANS MON CŒUR »**



ET
POURTANT !

La séquence que nous venons de vivre sur la vraie-fausse mise en œuvre de la taxe d'habitation renseigne sur le rapport qu'entretiennent les Togolais avec l'impôt. En effet, annoncée par la presse et les réseaux sociaux comme devant recevoir application à court terme grâce à la diligence de l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette imposition à laquelle seraient assujettis propriétaires et preneurs, a provoqué un véritable levier de boucliers des différentes couches sociales. Des syndicats aux associations de consommateurs, en passant par le citoyen lambda, étonnamment quel que fût d'ailleurs son niveau scolaire et son degré d'insertion dans la vie professionnelle, tous ont dénoncé cet « énième » coup de canif gouvernemental dans le portefeuille des compatriotes, décrit comme quasi-vide face à la cherté de la vie. Ils y ont trouvé l'occasion de clouer au pilori une fois encore l'OTR, cet empêcheur de tourner au rond, considéré comme un harceleur d'honnêtes et innocents gens, et destructeur de l'initiative privée. Même si cet office a fini par démentir l'effectivité imminente du recouvrement de cette taxe, il faut tout de même préciser qu'elle existe depuis plusieurs années déjà, dans le Code Général des Impôts. Cet épisode nous apprend plusieurs choses. D'abord qu'il faut davantage faire preuve de pédagogie sur la vertu de l'impôt, sur sa fonction ainsi que le processus de sa fixation. En effet, beaucoup ne semblent pas savoir que les recettes douanières et fiscales représentent une part importante des ressources d'un Etat, lui permettant de financer les multiples et variés besoins de sa population. Comme ils ignorent qu'aux termes de l'article 84 de la Constitution, c'est la loi qui fixe les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des dispositions de toutes natures. Autrement dit, c'est l'Assemblée nationale et les députés qui créent les impôts et taxes de toutes natures et non l'OTR, qui en assure simplement le recouvrement, selon les modalités fixées par la représentation nationale.

La seconde leçon est que la conversion et l'adhésion à l'impôt seront longues pour les Togolais, et tributaires en grande partie des effets quantifiables sur leur quotidien, face à l'optimisation fiscale. De fait, les contribuables seraient moins réticents à s'en acquitter lorsqu'ils verront que les efforts exigés sont équitablement répartis et que les ressources mobilisées, servent réellement à changer leur vie et à donner espoir à leurs enfants.

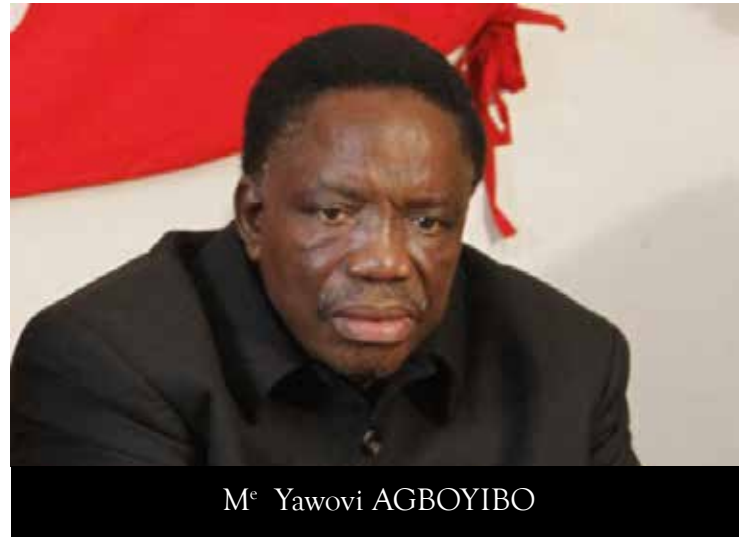
La troisième, rassurante, est que pour ce coup, la classe politique a fait preuve de sens de responsabilité. Délaisant la démagogie et le populisme pourtant très tentants dans cette situation en embrayant par exemple sur le discours d'état voutour, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), tout comme le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), les deux principales forces de l'opposition, ont admis la nécessité et l'intérêt de payer ses impôts. Même si la politique politicienne a voulu qu'ils assortissent leur position de conditionnalité sans grand rapport avec la question, ces formations ont démontré sur ce plan leur maturité. Parce qu'en définitive, s'il ya une chose à laquelle on ne peut échapper pour construire un pays prospère, c'est bel et bien le paiement de l'impôt. Bien évidemment à condition qu'il soit équitable et contribue à la justice sociale.

CAR :
L'EVENTUALITE D'UN RETOUR DE M^e
AGBOYIBO A L'ORIGINE DE TENSIONS

Ce n'est pas encore une crise ouverte mais ses ingrédients sont presque réunis. Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) traverse une période de fortes turbulences depuis que son leader historique, Me Yawovi AGBOYIBO, a affiché son intention de reprendre les rennes du parti, laissés à Dodji APEVON en 2008.

Ainsi, les informations qui filtraient depuis quelques jours dans la presse n'étaient pas infondées. La troisième force politique du pays vit effectivement une période de tensions, depuis que, lors d'une réunion du présidium, une des instances du parti, Me Yawovi AGBOYIBO, président d'honneur du CAR qu'il a fondé en 1991, a annoncé vouloir en reprendre la tête. L'ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats avait été le premier leader politique en vue, à organiser une succession au sommet de son parti et laisser sa place à son fidèle lieutenant de toujours, Me Dodji APEVON. Cette démarche, qui consacrait pour la première fois une alternance au sein d'une formation, avait été saluée par la presse et l'opinion publique. Elle fera jurisprudence. Depuis, Edem Kodjo à la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), Léopold GNI-NINVI à la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) parmi les leaders de premier rang des années 90, et plus récemment Abi TCHESSA au Pacte des Socialistes Républicains (PSR) lui ont emboîté le pas.

Autant donc dire que le retour aux affaires de celui qui est affectueusement surnommé le « Bélier Noir » par ses partisans serait un « contre exemple » et une « contradiction à l'ère du temps », selon plusieurs cadres du parti. Pour eux, dans un contexte de guerre de leadership au sein de l'opposition et au moment où celle-ci a besoin de se reconstruire autour d'un projet, d'une stratégie et d'un homme charismatique, cette éventualité aurait des conséquences négatives en termes d'image et destructrices politiquement pour le CAR. Renvoyée pour être débattue un mois plus tard, les positions tranchées entre les opposants et les soutiens à l'initiative, ne semblent pas avoir évolué lors de la dernière réunion du présidium. L'ancien Premier Ministre reste décidé à effectuer son come-back. Pour trois raisons essentiellement d'après de bonnes sources.

M^e Yawovi AGBOYIBO

CINQUIEME COLONNE

Pour le natif de Kouvé, trois raisons principales motivent le choix de retour.

Il explique d'abord que son successeur, Me Dodji APEVON n'a jamais été à la hauteur, n'ayant pas réussi à faire faire au parti, ce saut qualitatif dont il a besoin et surtout que lui impose sa feuille de route. Il l'accuse de n'avoir pas pu arrêter l'hémorragie du départ des militants ni la dégringolade électorale qui font que le CAR n'a plus son audience d'antan. Il lui reproche par ailleurs certaines de ses prises de position ou ses « curieux alignements » sur des choix de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ; rendant illisible la ligne du parti.

Ensuite, Me AGBOYIBO déclare vouloir « solder le reliquat » de l'Accord Politique Globale (APG) qu'il considère un peu comme son œuvre. Il est convaincu que son retour au-devant de la scène, permettrait de faire avancer la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Enfin, l'avocat dénonce une « proximité » supposée de certains de ses jeunes cadres avec le pouvoir. Il dit craindre que ceux qu'il considère désormais comme « une cinquième colonne », ne finisse par rapprocher le CAR de l'Union pour la République (UNIR) et que le parti connaisse le destin de l'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist OLYMPIO. Aussi, se voit-

il comme le seul rempart face à cette éventualité.

« Ces arguments sont fallacieux », objecte un membre du présidium, opposé farouchement au retour de l'ancien Premier Ministre. Il explique que la perte d'audience du parti n'incombe pas uniquement à son président actuel mais est plutôt le résultat d'un échec collectif qui plus est, a commencé avant même que Me APEVON ne devienne président. « Nous n'avons jamais pu retrouver notre niveau électoral de 1994. Et ce, pour plusieurs raisons ; notamment à cause de certains de nos choix, à la désinformation et à l'intoxication orchestrées contre nous, ou encore à notre entrée au gouvernement mal compris par certains », analyse-t-il. « Pour preuve, les scores du CAR en 1998, 2003 et 2007 alors même que le président actuel du parti ne le dirigeait pas encore », avance-t-il. Il se moque de l'idée de vouloir solder l'APG de Me AGBOYIBO, indiquant que « l'époque des hommes providentiels est révolue. » « Comment peut-il réussir à faire réaliser des réformes en tant que président du parti, alors qu'il a échoué à le faire en tant que Premier Ministre », s'interroge-t-il.

Il qualifie les soupçons de proximité avec le pouvoir de procès en sorcellerie et dénonce des accusations graves portées contre des « individus intègres qui ont démontré leur fidélité et leur engagement depuis plusieurs années. » Ajoutant : « ne leur demandez pas de renier des amitiés de longue date, qui relèvent de la pure sphère privée. D'ailleurs quand on scrute bien, on verrait

que les donneurs de leçons sont très mal placés pour en donner ». Ce qui prouve selon lui que la vraie motivation est à rechercher ailleurs.

PASCAL 2020.

Des proches du président d'honneur du CAR en sont convaincus : un AGBOYIBO peut en cacher un autre. En effet, d'après plusieurs sources, l'ancien Premier Ministre roulerait en réalité pour son fils Pascal. Brillant avocat d'affaires, il est à 47 ans, l'un des très rares Africains nommés au conseil d'administration de l'une des plus grandes firmes internationales de droit des affaires. À la tête du département « Afrique » du cabinet américain Orrick Herrington & Sutcliffe LLP, basé à Paris, il y est salué comme un « stratège de l'ombre » de grands contrats aux enjeux aussi discrets que formidables entre États et investisseurs étrangers sur le continent africain. C'est donc lui que son père verrait reprendre en réalité la tête du parti après une période intérimaire de deux à trois ans qui conduirait Pascal à porter les couleurs du CAR à la présidentielle de 2020. Pas pour gagner mais pour prendre date sur 2025. Son père en est persuadé, dans le désert actuel de leaders charismatiques capables d'élever le niveau du débat public, l'avocat parisien à l'étoffe, le bagage intellectuel, le carnet d'adresses et de chèques pour être la prochaine figure importante de l'opposition togolaise. A peu près de la même génération que Faure GNASSINGBE qu'il connaît bien, l'homme de Kouvé voit en lui un adversaire de poids du Président de la République, pouvant d'ores et déjà capitaliser sur la base électorale de son parti, notamment dans le pays ouatchi.

Cette hypothèse suscite, avant même son éventuelle confirmation, de vives critiques. « Finalement que reprochons-nous au pouvoir en place si nous même organisons une succession héréditaire avec des arguments tirés par les cheveux ? Le CAR n'est pas une entreprise familiale. Nous nous opposerons à toute tentative allant dans ce sens au risque sinon d'aller vers une implosion. » Ambiance !



moov **Nouvel An**

**Moov vous souhaite d'intenses
moments de bonheur !**

LOI PORTANT STATUT DE L'OPPOSITION :

JEAN-PIERRE FABRE À L'ÉCOLE DU SENTIMENT NATIONAL

C'est un simple paragraphe du compte rendu du Conseil des ministres du 25 janvier qui échaude les esprits notamment dans les rangs de l'opposition togolaise. Le gouvernement a donc pris le décret d'application sur la loi portant statut de l'opposition votée en juin 2013.

La consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et le renforcement de la bonne gouvernance exigent, entre autres, la reconnaissance et le respect des droits et devoirs de l'opposition en tant que facteur essentiel de la démocratie. Tout en s'appuyant sur le contexte et les réalités propres du pays, le Togo s'est doté en juin 2013 d'un statut de l'opposition (loi n°2013-015 du 13 juin 2013) essentiellement consacré à l'organisation juridique de son rôle et à la garantie de ses droits et devoirs. Le gouvernement réuni en Conseil des Ministres tenu à Kara (Nord Togo) le lundi 25 janvier 2015 a adopté le décret d'application du dit statut. "Le présent décret détermine les avantages et privilèges du chef de file de l'opposition pour la durée de la législature", indique le communiqué lu par le Ministre Guy M. Lorenzo de la

communication, de la culture, des sports et de la formation civique. Structurée en quatre chapitres, la loi portant statut de l'opposition traite des dispositions générales, précise les droits et devoirs de l'opposition, consacre le chef de file de l'opposition et énonce les dispositions diverses et finales. La loi détermine le statut juridique de l'opposition au Togo dans son aspect politique tout en précisant les conditions de renonciation à la qualité de parti politique d'opposition. Désormais au Togo, l'opposition parlementaire comprend le ou les partis et regroupements des partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale, ainsi que les députés qui y siègent et qui, préalablement, ont remis au bureau de celle-ci, une déclaration indiquant leur appartenance à l'opposition. En référence au contenu de cette loi, toute personne appartenant

à un parti politique peut, à titre individuel, participer au gouvernement. L'instauration d'un statut de l'opposition participe aussi à l'enracinement de l'Etat de droit et reflète le souci de promouvoir l'acceptation réciproque du gouvernement en place et de l'opposition. Le but étant d'assurer un climat politique apaisé et une culture démocratique où la tolérance, l'acceptation mutuelle et le débat d'idées prennent le pas sur toutes formes de stigmatisations et les dérives de haine. L'adoption de la loi sur le statut de l'opposition s'inscrit dans la volonté du gouvernement de garantir davantage le pluralisme politique et la participation équitable de toutes les forces politiques à l'animation de la vie politique nationale et à la gestion des affaires publiques. Ce texte est à l'avantage de tous les partis politiques, de l'opposition ou de la majorité.



Jean-Pierre FABRE

Chef de file de l'opposition

La loi portant statut de l'opposition définit le chef de file de l'opposition comme étant le premier responsable du parti politique appartenant à l'opposition mais à la seule condition d'avoir le plus grand nombre de députés à l'Assemblée Nationale. Elle fixe par mesure préventive des excep-

tions liées aux cas d'égalité de sièges pour lesquels le chef de file de l'opposition se désigne sur la base de celui ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages lors de la dernière élection législative. Le texte précise que le chef de file n'est pas nécessairement membre du parlement (article 24). Son mandat prend donc fin dans les cas suivants : démission, empêchement définitif dûment constaté par la Cour constitutionnelle, cessation de fonction de premier responsable du parti au nom duquel la qualité était exercée, condamnation définitive à une peine d'emprisonnement ou acceptation d'une fonction incompatible. Aux termes de cette loi, dans le cadre des règles du protocole d'Etat, le chef de file de l'opposition a rang de président d'institution de la République Togolaise. A ce titre, il jouit d'avantages matériels et pécuniaires (une indemnité, véhicule, garde rapprochée et chauffeur ...). Ainsi, "au titre de ses obligations, le chef de file de l'opposition doit veiller, entre autres, à préserver l'intérêt supérieur de la nation dans le cadre de ses activités et de celle de l'opposition en général, à se conformer au devoir citoyen et républicain et participer aux manifestations publiques officielles auxquelles il est invité", précise le communiqué final du conseil.

Fabre sous le feu des projecteurs

Si tous les éléments laissent penser que Jean-Pierre Fabre, leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) occupera les fonctions de Chef de file de l'opposition, il faut se demander (Suite à la page 10)

TOGO :

FAURE REND VISITE AU PAPE FRANÇOIS DU VATICAN

Le président togolais Faure Gnassingbé s'est entretenu le 28 janvier dernier avec le pape François au Vatican. Leurs discussions ont porté sur la vie politique au Togo et la participation des chrétiens catholiques au développement du Togo. Le président togolais et le souverain pontife ont également discuté des questions de sécurité et de paix dans la sous-région ouest africaine. C'est la première visite officielle de Faure Gnassingbé au Vatican depuis l'élection du Pape François.

Cette visite diplomatique s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales entre les deux Etats. Faure Gnassingbé est arrivé en terre italienne le 27 janvier accompagné d'une forte délégation dans laquelle se trouvait son ministre des affaires étrangères, Robert Dussey, proche de la communauté Saint Egidio qui a joué un rôle important dans les dialogues politiques au Togo. Le lendemain, outre la rencontre avec le Pape François, le président togolais a accordé des audiences à diverses personnalités et a échangé avec le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint siège, en

Vatican et d'autres Etats.

Au menu des discussions

Dans les discussions entre Faure et François, il a été essentiellement question du Togo. Le chef de l'Etat du Vatican a

le développement de son pays. Les deux hommes ont aussi évoqué la participation de l'église catholique au progrès du pays.

Le Togo compte 26% de chrétiens catholiques. L'église catholique togolaise contribue déjà en matière d'enseignement au développement du pays. Elle a d'ailleurs bénéficié cette année, avec l'église protestante, d'une aide financière supplémentaire de l'Etat. Une enveloppe de 550 millions de F CFA (840000 euros) leur a été accordée au titre de subvention à l'enseignement confessionnel.

Les deux chefs d'Etats ont clos leur dialogue sur les enjeux auxquels font face l'Afrique occidentale. Faure Gnassingbé et son hôte ont à cet effet examiné des questions relatives à la paix et à la sécurité de la sous-région.



Jeudi 28 janvier 2016. Cité du Vatican (Rome). Le pape François a reçu le président du Togo, Faure Gnassingbé.

présence de Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire pour les relations bilatérales entre le

invité son homologue togolais à répondre aux aspirations de son peuple et à travailler pour

CHU SYLVANUS OLYMPIO : PRES DE 08% DE BEBES MORTS-NES EN 2015

Albert AGBEKO

MOYENS LIMITES, SAGES-FEMMES AUX PRATIQUES SCANDALEUSES, EXTORSION DE FONDS ET AGRESSIONS VERBALES A LA MATERNITE

Le Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus OLYMPIO (CHU SO), centre de référence, abrite aussi la plus grande maternité du Togo. Sur les trois dernières années, plus de vingt-cinq mille (25.000) accouchements y ont été effectués. De fait, c'est vers elle qu'accourent une grande partie des femmes à terme, ou encore sont envoyées depuis les unités de soins périphériques ou préfectorales, celles qui sont victimes de complications, pour y suivre les soins appropriés.

Au CHU Olympio, c'est dans des conditions bien souvent scandaleuses que les femmes accouchent. Entre le manque chronique de moyens, un accueil inadmissible, l'absence manifeste de conscience professionnelle de certaines sages-femmes, un personnel parfois incompetent, des pratiques affairistes et d'extorsion, c'est un véritable calvaire que vivent les futures mamans. Résultat : près de 08% des bébés morts-nés. FOCUS INFOS y a mené une enquête.

Un vendredi, aux premières heures de la matinée, dans les couloirs du hall principal de la maternité du CHU Sylvanus OLYMPIO, un bâtiment crasseux grouillant de monde, situé à l'est de l'entrée principale, juste derrière les services des urgences et de la comptabilité, constitué de trois (3) grands bâtiments, étalés chacun sur cinquante (50) mètres de longueur et quinze (15) de largeur. A travers une porte partiellement ouverte, on peut apercevoir trois (3) femmes gémissantes, allongées sur de simples pagnes étalés à même le sol. Aucune attention particulière ne leur est accordée et la douleur qui les tenaille ne semble pas émouvoir grand monde. Pas plus que celle de la bonne dizaine d'autres qui occupent la salle d'accouchement ce jour-là. En fait, on comprendra plus tard qu'elles sont en attente d'un lit. « La capacité d'accueil de la maternité ne correspond plus à la forte demande. De plus, centre de référence et assurant un service social, le CHU SO est dans l'obligation de recevoir toutes celles qui

viennent ici. Or, nous ne disposons pas suffisamment de lits et sommes donc obligés de mettre certaines femmes par terre, le temps qu'il s'en libère » explique une sage-femme.

De fait, pour réaliser les 9251 accouchements en 2015, chiffres en progression de plus de 25% sur les deux dernières années, dont 3811 césariennes, 603 prématurés et 301 grossesses compliquées, la maternité ne dispose selon nos décomptes que de cent (100) lits répartis comme suit : 9 pour la salle d'attente, 19 pour la salle d'accouchements, tous en piteux état ; 23 pour la réanimation gynécologique, 24 pour le service de gynécologie A et 25 pour la B, au tarif de 8000 F pour le double lit et 10000 F pour la cabine unique. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le recensement des lits d'hôpitaux est un indicateur de la disponibilité des services hospitaliers. S'il n'existe pas de normes mondiales pour la densité de lits d'hôpitaux par rapport à la population totale, on estime cependant qu'en Europe la population béné-

ficie de 63 lits d'hôpitaux pour 10 000 habitants contre 10 pour 10 000 en Afrique.

Outre les lits, la maternité manque de tout ou presque : couveuses, jeux d'accouchement, matelas etc. « Je mets au défi le CHU de me prouver qu'une seule de leur couveuse fonctionne tout le temps » indique par exemple Hortense, dont le bébé né prématuré n'a pas survécu. « Dès fois, lorsque nous sortons d'une séance d'accouchement, il nous est difficile de trouver ne serait-ce que de l'eau pour nous laver les mains. Nous sommes obligés d'acheter du pure-water pour le faire », répond en écho, le responsable de la maternité.

MANQUE D'EFFECTIFS

Il n'existe pas de règle d'or pour déterminer si le personnel de santé est en nombre suffisant ou non. Cependant, l'OMS juge improbable que les pays disposant de moins de 23 professionnels de santé (en ne comptant que les médecins, le personnel infirmier et les sages-femmes) pour 10 000 habitants obtiennent des taux de couverture convenables pour les interventions essentielles en matière de soins de santé primaires considérés à l'époque



Des femmes enceintes couchées à même le sol

comme prioritaires par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

De fait, alors que l'Ecole Nationale des Sages Femmes (ENSF) livre sur le marché du travail près d'une centaine de diplômées par an, la maternité du CHU souffre pourtant d'un déficit et d'un vieillissement de personnel, faute de recrutements périodiques selon leurs représentants. De 56 il y a deux ans, elles ne sont plus que 30 en ce début d'année pour réaliser les 30 accouchements quotidiens que connaît la maternité, avec des pics à 50, notamment durant les mois de mars-mai-juin, considérés comme ceux à forte procréation.

Or selon les indicateurs onusiens, un hôpital où 20 accouchements sont faits par jour en moyenne doit disposer d'au moins 12 sages femmes en salle d'accouchement. Conséquence : un délai d'attente plus long pour les futures mamans. Ce que ne nie pas cette responsable d'une équipe de sages-femmes au CHU : « nous ne vivons pas les mêmes réalités en tant que sages-femmes d'un centre à un autre. Alors que certains de nos collègues se tournent les pouces dans leurs unités ou nous réfèrent systématiquement toutes les femmes enceintes qui viennent à eux, nous nous sommes débordés ici. De plus, en dehors des tâches traditionnellement dévolues, nous assurons également celle de secrétaire, d'instrumentaliste etc... » explique-telle.

Au manque de personnel, il faut ajouter en outre l'absence de médecin de garde certains week-ends. Sur les 7 gynécologues en poste, 6 font la garde ; le médecin chef en étant exempté. Et lorsque l'un d'eux a un empêchement, il n'est pas rare que son poste ne soit pas pourvu le week-end. Dans ce cas, ce sont les

sages-femmes et les infirmiers qui assurent son service. Hortense, la femme qui a perdu son bébé prématuré fulmine : « Dans le service de néonatalogie où il est censé n'avoir que des prématurés, il n'y avait pas un médecin de garde, il n'y avait que des infirmiers pendant tout le weekend. Ce n'est pas possible ».

PETITES AFFAIRES :

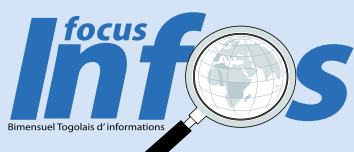
Pour être admise à la maternité, la patiente paie un tarif forfaitaire d'hospitalisation de 7 550 F. Elle doit se procurer un kit d'admission vendu à 1300 F et celui d'accouchement à 7 500 F. Quant à la césarienne, son kit est subventionné à hauteur de 10.000 F par le gouvernement. Ces tarifs sont sans préjudice du coût éventuel d'autres prescriptions dues à des complications.

Cependant, bien souvent, les patientes sont victimes des « petites affaires » organisées par le personnel médical pour arrondir ses fins de mois. Prétextant une rémunération insuffisante, notamment comparativement à leurs collègues des centres médico-sociaux qui perçoivent des primes de rendement mensuel et qui bénéficient également de recyclage périodique. Ainsi, pour être prise en charge rapidement, il est presque exigé le paiement d'une dime, qui varie selon la tête du client. Mme AGNANSOU Abba qui a récemment accouché raconte : « Après avoir patienté plus de 24 heures, je serai finalement opérée. Ce n'est qu'au retour à la maison que j'ai compris le pourquoi de cette soudaine diligence : mon mari a dû verser 30.000 FCFA au médecin. » Ce cas est loin d'être isolé puisque la même histoire nous a été plusieurs fois racontée.

Outre ce racket systémique dont (Suite à la page 6)



Un matelas de la maternité



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON

Francis Komi AYIDA

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

CHU SYLVANUS OLYMPIO : PRES DE 08% DE BEBES MORTS-NES EN 2015 (Suite de la page 5)

sont victimes les accompagnateurs des femmes enceintes, les sages femmes se partagent le reste des kits d'accouchement à la fin de leur service: javel, détergents, désinfectants, tout y passe.

VIOLENCES VERBALES :

Les femmes enceintes et leurs accompagnateurs subissent également des violences verbales de la part du personnel médical. Ce sont souvent les stagiaires

qui sont pointés du doigt.

« Je me souviens d'une scène affreuse après mon accouchement. Il y avait ce jour là une jeune étudiante qui souffrait des suites d'un avortement. Je n'étais pas censée savoir les raisons de sa présence à l'hôpital. Mais les sages femmes se sont mises à mal lui parler : il n'y a plus de place lève-toi. Qui t'a dit d'aller te faire avorter , lève-toi les femmes qui veulent donner la vie vont se coucher.... Toutes les personnes qui rentraient lui parlaient mal.

Enfin elle s'est levée, s'est mise debout pour pouvoir donner de la place à une dame qui venait d'accoucher», raconte Hortense, citée plus haut.

Mlle Akpédzé N. sage femme ne nie pas ces accusations. Mais elle met ces comportements sur le compte de la fatigue : « nous travaillons plusieurs heures. Le corps n'étant pas une machine, il nous arrive de craquer. Ce qui explique parfois cet accueil dénoncé par

tous. » Elle déclare que ses collègues sont ouverts aux critiques : « On ne peut que les accepter. Nous qui sommes du corps médical, nous comprenons.

On n'a pas le temps d'expliquer aux familles ce qui se passe. Nous acceptons tout, même quand on nous accuse à tort et malgré que nous sauvions des vies. C'est notre métier qui l'exige ».

- CHIFFRES DES ACOUCHEMENTS DE 2013 - 2015

	MORTS NES			NES VIVANTS		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
JANVIER	33	32	43	485	533	639
FEVRIER	43	48	56	599	600	690
MARS	44	34	41	569	815	612
AVRIL	49	61	78	730	815	835
MAI	46	69	77	795	877	839
JUIN	58	61	59	804	854	926
JUILLET	34	58	69	575	686	800
AOUT	41	46	52	501	649	676
SEPTEMBRE	48	40	67	523	662	673
OCTOBRE	29	47	69	522	746	715
NOVEMBRE	39	46	47	500	666	746
DECEMBRE	35	68	47	453	643	680
TOTAL	499	610	705	7056	8546	8867

- CHIFFRES DES ENFANTS MORTS NÉS ET VIVANTS NÉS ENTRE 2013 ET 2015

	ACCOUCHEMENTS		
	2013	2014	2015
JANVIER	501	545	664
FEVRIER	609	624	716
MARS	580	823	631
AVRIL	745	859	877
MAI	814	910	910
JUIN	841	882	953
JUILLET	585	725	842
AOUT	519	674	706
SEPTEMBRE	552	686	711
OCTOBRE	529	770	761
NOVEMBRE	522	692	772
DECEMBRE	467	679	708
TOTAL	7264	8869	9251

- CHIFFRES DES DECES DE FEMMES EN ACCOUCHANT DE 2013-2015

	DECES DE FEMMES EN ACCOUCHANT		
	2013	2014	2015
JANVIER	9	2	1
FEVRIER	1	1	1
MARS	3	2	3
AVRIL	6	2	4
MAI	6	6	1
JUIN	3	6	3
JUILLET	4	5	7
AOUT	6	5	2
SEPTEMBRE	2	5	3
OCTOBRE	2	2	1
NOVEMBRE	2	2	5
DECEMBRE	4	5	2
TOTAL	48	43	33

STATISTIQUES DE 2013 DE LA MATERNITE DU CHU SYLVANUS OLYMPIO													
	ACCOUCHEMENT	CESARIENNE	FAUSSE COUCHE	PREMATURE	POIDS INFÉRIEUR A 2500g	MORTS NES	NES VIVANTS	GROSSESSES COMPLIQUES	DECES DE FEMMES EN ACCOUCHANT	IV G	TRIPLE T	QUADRUPLE T	AVORTEMENT
JANVIER	501	214	2	37	33	33	485	15	9	2	1		48
FEVRIER	609	269	1	38	36	43	599	33	1	1			35
MARS	580	246	1	40	39	44	569	27	3	5			31
AVRIL	745	302		58	39	49	730	29	6	3	1	1	29
MAI	814	338	1	40	54	46	795	27	6	5			40
JUIN	841	314	3	47	39	58	804	21	3	7			52
JUILLET	585	250	3	27	20	34	575	22	4	5	1		48
AOUT	519	211	5	47	30	41	501	21	6	2	1		44
SEPTEMBRE	552	267	1	35	35	48	523	19	2	5			43
OCTOBRE	529	250	1	34	32	29	522	20	2	5	1		55
NOVEMBRE	522	213	2	52	29	39	500	13	2	7	2		56
DECEMBRE	467	212	1	51	19	35	453	16	4	4	1		57
TOTAL	7264	3086	21	506	405	499	7056	263	48	51	8	1	538

STATISTIQUES DE 2014 DE LA MATERNITE DU CHU SYLVANUS OLYMPIO													
	ACCOUCHEMENT	CESARIENNE	FAUSSE COUCHE	PREMATURE	POIDS INFÉRIEUR A 2500g	MORTS NES	NES VIVANTS	GROSSESSES COMPLIQUES	DECES DE FEMMES EN ACCOUCHANT	IV G	AVORTEMENT	TRIPLE T	QUADRUPLE T
JANVIER	445	254	3	53	36	32	533	18	2	1	61	1	
FEVRIER	624	295	4	47	45	48	600	22	1	4	51	1	
MARS	823	285	2	45	22	34	815	26	2	1	35		
AVRIL	859	356	2	39	50	61	815	17	2	1	27		
MAI	910	333	6	46	47	69	877	32	6	3	44	2	
JUIN	882	353	8	50	44	61	854	31	6	1	39	1	
JUILLET	725	273	7	46	43	58	686	15	5	1	29	2	
AOUT	674	301	1	47	31	46	649	17	5	4	35	1	
SEPTEMBRE	686	291	3	36	35	40	662	16	5	3	51		
OCTOBRE	770	302	2	34	35	47	746	23	2	2	59		
NOVEMBRE	692	282	4	33	42	46	666	20	2	1	62		
DECEMBRE	679	274	7	66	34	68	643	30	5	6	52	1	
TOTAL	8869	3599	49	542	474	610	8546	267	43	28	545	9	

	STATISTIQUES DE 2015 DE LA MATERNITE DU CHU SYLVANUS OLYMPIO													
	ACCOUCHEMENT	CESARIENNE	ACCOUCHEMENT NORMAL	PREMATURE	POIDS INFÉRIEUR A 2500g	MORTS NES	NES VIVANTS	GROSSESSES COMPLIQUES	DECES DE FEMMES EN ACCOUCHANT	DECES TOTAL	AVORTEMENT	IVG	TRIPLET	QUADRUPLET
JANVIER	664	273	389	23	32	43	639	18	1	7	55	1		
FEVRIER	716	290	424	73	29	56	6990	28	1	2	30	2	1	
MARS	631	270	359	50	53	41	612	22	3	6	43	5		
AVRIL	877	365	408	53	80	78	835	29	4	7	39	2	1	
MAI	910	379	529	62	68	77	839	33	1	11	32	2		1
JUIN	953	364	582	44	57	59	926	32	3	6	34	1		
JUILLET	842	328	501	48	35	69	800	27	7	11	31	1		
AOUT	706	299	402	57	43	52	676	22	2	4	31	2		
SEPTEMBRE	711	296	411	53	53	67	673	27	3	7	24	1	1	
OCTOBRE	761	307	443	48	42	69	715	23	1	6	33	0		
NOVEMBRE	772	342	425	41	30	47	746	21	5	11	53	4		
DECEMBRE	708	298	401	51	22	47	680	19	2	3	46	3		
TOTAL	9251	3811	5274	603	544	705	8867	301	33	81	451	24	3	1

CLAUDE LAWSON BODY, FONDATEUR DE L'ENTREPRISE « AUTOMATIC CAR WASH TOGO » :

✎ Albert AGBEKO

« NOUS APPORTONS UN VRAI SERVICE RECONNU À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE À TOUS NOS CLIENTS »

Le parc automobile est en net progression ces dernières années au Togo. Sur les routes togolaises et particulièrement à Lomé on remarque que le Togolais s'investit dans de belles voitures, et dans des véhicules haut de gamme. Des voitures qui ont besoin d'un entretien de qualité...

La compétence togolaise dans le domaine existe dans la diaspora. C'est le cas par exemple de M. Claude LAWSON BODY. La cinquantaine, il s'installe à Paris au début des années 1990. Après ses études en Sciences Mathématiques et Sociales à Paris, il décide de créer sa propre entreprise. Passionné par le monde automobile, il se fait former par RENOV CAR, une société spécialisée dans la préparation de véhicules neufs et dans la rénovation de véhicules d'occasions.

En 1995, son entreprise DEEP CLEAN AUTOMOTIVE voit le jour. Le succès ne se fait pas prier puisque rapidement, la nouvelle société décroche un premier contrat auprès de la société française d'automobiles PEUGEOT face à un concurrent allemand. Pour se perfectionner davantage, Claude LAWSON BODY

part en 1999 à Orange County aux Etats-Unis pour une formation de Débrossage sans peinture (Paintless Dent Repair).

De retour en France, en 2005, il crée le Groupe AUTOMOTIVE, fusion de ses entreprises DEEP CLEAN AUTOMOTIVE, AUTOMOTIVE CONCEPT, et DETAILING AUTOMOTIVE.

En 2007, le Groupe rachète la société PPP, et s'installe sur l'est Parisien. Aujourd'hui, DEEP CLEAN est une Petite et moyenne entreprise (PME) qui emploie une centaine de salariés, et est spécialisée dans l'entretien esthétique de plus de 100 000 voitures à l'année.

Mais cet entrepreneur chevronné d'origine togolaise, a un réel battement de cœur pour l'AFRIQUE et son pays d'origine. C'est ainsi qu'en Décembre 2013, il crée au Togo « AUTOMATIC CAR WASH TOGO », installée sur la station

PETROLEUM en face de l'Hôtel Sarakawa.

« Je ne suis pas venu à Lomé, mon pays d'origine pour faire des profits », se plaît à dire M. LAWSON BODY avant d'asséner « les togolais investissent dans de belles voitures. Mais les structures d'entretien existantes ne sont pas adaptées et sont loin d'être professionnalisées. On confie souvent les véhicules à n'importe qui dans la rue. Il faut voir l'état des chiffons, des mélanges de savons très agressifs et des conditions dans lesquelles ces véhicules sont nettoyés », déclare-t-il en connaisseur.

Il s'agit selon lui de couvrir un besoin, saisir une opportunité et proposer un service professionnel pour accompagner les clients.

Cet entrepreneur ne s'est pas contenté d'étendre son entreprise française DEEP CLEAN au Togo. « J'ai bien sûr adapté le concept au contexte local car j'ai



AUTOMATIC CAR WASH

d'abord constaté différents besoins de la clientèle sur place : il n'y a pas de structure de nettoyage industriel, ni de lavage automatique, pas de service personnalisé spécifique à la carrosserie et à l'habitacle de chaque type de voiture ; le processus de nettoyage est trop long et mal abouti ; les produits utilisés pour laver les voitures ne sont pas adaptés ce qui a pour conséquence à terme, la dégradation de la peinture de la voiture », explique-t-il.

A ces manquements, « AUTOMATIC CAR WASH TOGO » apporte des réponses concrètes. Un complexe de lavage automatique a été installé et est déjà opérationnel, il fonctionne avec des produits adéquats. Un centre de rénovation est en cours de lancement. Des services personnalisés de lustrage carrosserie, de nettoyage de tout l'habitacle, de lavage sous châssis ainsi que des services de rénovation des phares indispensables à la sécurité routière sont également offerts à la clientèle. Dans les projets de l'entreprise, la mise en place d'un centre de formation à l'entretien des voitures figure en bonne place.

brosses en flexible, lavent la carrosserie des véhicules avec un Shampooing au Ph neutre sans aucune agressivité pour la peinture, le bas de caisse est lavé automatiquement avec un cycle bien précis. La cire de protection termine le cycle de lavage conservant ainsi la carrosserie en la protégeant contre la poussière et la salissure ».

L'homme qui entend révolutionner le secteur de lavage des automobiles en Afrique et ainsi contribuer efficacement à la création de l'emploi ne compte pas seulement se limiter au Togo.

« Dans un premier temps, nous pourrions répondre aux besoins des structures situées dans la sous-région ouest-africaine en installant sur leur site des complexes de lavage automatique dont nous assurerons la maintenance. Par la suite, nous établirons des centres de rénovation dans les pays limitrophes après étude des réalités locales », confie-t-il.

En attendant, il ne demande qu'au public togolais de lui faire confiance.

Vous êtes un jeune entrepreneur, vous voudrez que votre activité soit sujet dans cette rubrique «Entrepreneuriat» contacter nous par courriel: entrepreneurfocus@gmail.com ou téléphoner sur le 90 966364.

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

QUE DOIVENT SAVOIR LES CITOYENS TOGOLAIS POUR L'ANNÉE FISCALE 2016?

Prof. à l'Université de Lomé

Prof. à l'Université de Lomé

Qu'est-ce que le Budget de l'Etat ? Le budget de l'Etat peut être défini comme l'ensemble des documents, votés par le Parlement, qui prévoient et autorisent les ressources et les charges de l'Etat pour chaque année. C'est donc un acte de prévision et d'autorisation annuelle de perception des impôts et de dépense des deniers publics. Le budget de l'Etat suit des règles précises de présentation et de vote. Elles permettent de retracer, de manière noble et sincère, l'intégralité des recettes et des charges de l'Etat.

Pour ce qui concerne l'année fiscale 2016 pour le Togo et par rapport aux budgets précédents, le Projet de loi de finances ne semble pas subir un changement majeur.

On peut y voir le résultat d'une conduite des finances publiques fondée sur une fréquence annuelle du budget de l'Etat avec un objectif bien avoué de prudence et de maîtrise des dépenses et de contrôle de l'endettement du pays. Il faut toutefois noter que suivant la nouvelle directive de l'UEMOA, le budget devrait être triennal à partir de 2017 et formulé sur la base de programmes de développement. La lecture du budget permet également de s'interroger sur la façon dont les mesures proposées peuvent toucher les ménages. Pour autant, au-delà de l'état de nos finances publiques, l'analyse du Budget 2016 révèle l'ampleur des choix qui restent à faire, et le nécessaire débat qui devrait accompagner le vote du budget à l'Assemblée Nationale. Afin de couvrir l'ensemble des enjeux du budget 2016, nous reprenons d'abord la trajectoire des finances publiques depuis 2012, avant de considérer les mesures fiscales qui ont été adoptées. L'analyse se conclut par une discussion plus générale sur les choix qui ont été opérés en matière de stratégie des dépenses publiques.

1. La trajectoire des finances publiques togolaises

Des finances publiques qui suivent la dynamique d'une croissance économique robuste depuis quelques années

Le budget de l'Etat, gestion 2016 a été voté dans un environnement macroéconomique national et sous régional robuste. En effet, la situation macroéconomique de la zone UEMOA est globalement favorable et en phase avec le dynamisme économique amorcé depuis 2012. Les leviers essentiels de cette performance sont de l'accroissement des investissements et les bonnes conditions climatiques dans plusieurs Etats membres. Estimé à 6,8% à fin 2014, le taux de croissance devrait s'établir à 6,6% à la fin de l'année 2015. Ce taux de croissance est projeté à

7,2% dans l'UEMOA pour l'année 2016. L'économie togolaise reste robuste et dans la même dynamique que celle de l'ensemble de l'UEMOA avec un taux de croissance projeté à 6% pour l'année 2016.

(Voir Tableau 1 ci-dessous: Evolution du Budget de l'Etat: 2010-2016 en milliard de FCFA).

L'évolution globale du budget depuis 2010, bien que très optimiste et restant dans la dynamique des merveilleux taux de croissance, reste surestimé en première intention (prévision). En effet, il faut relever que le budget soumis à l'Assemblée Nationale a connu ces 5 dernières années une révision (collectif budgétaire), le plus généralement à la baisse pour les recettes ainsi que pour les dépenses sauf pour l'année 2015 où la tendance est à la renverse et ceci dans le sens souhaitable. En effet sur la période 2011-2014, les recettes ont baissé suite au collectif budgétaire en moyenne de 61,4% et de 17% en moyenne pour les dépenses. On note un notable renversement de la situation en 2015 et qui montre une meilleure attitude du Gouvernement en matière de programmation financière du budget. (Voir Tableau 2 ci-dessous: Impact sur les recettes et dépenses du budget de l'Etat en %).

Cette tendance devrait se consolider avec l'opérationnalisation de l'élaboration du budget suivant les normes de l'UEMOA à partir de 2017.

On doit également noter que le montant du budget investissement pour l'année fiscale 2016 s'élève à 327,8 milliards de FCFA contre 291,1 milliards de FCFA pour l'année 2015, soit une progression de 12,6%. Le budget investissement est celui qui permet, dans la pratique, de financer l'investissement productif et par conséquent la croissance économique. Mais on doit également garder à l'esprit que le budget fonctionnement qui correspond essentiellement au traitement du personnel administratif n'est pas passif et permet soit de consommer ou épargner qui sont des variables et motrices et non pas

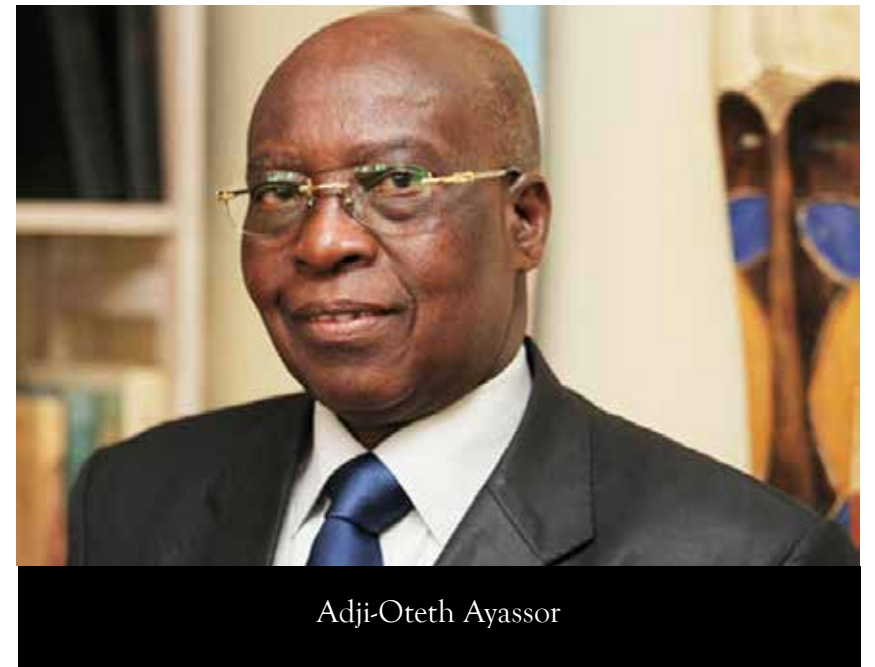
des moindres des déterminants de la croissance économique. On comprend donc aisément que l'augmentation du budget global de l'Etat d'une année à l'autre, à condition de limiter les déperditions, devrait conduire à une croissance plus élevée et un bien être plus importante.

1.1. Les ressources

Au titre des cinq années passées et des prévisions pour l'année en cours, les ressources sont composées des recettes internes réalisées par l'administration des douanes, celle des impôts et le Trésor Public. Il faut ajouter à ces recettes internes, les recettes externes composées de dons, Emprunts, reliquat des emprunts obligataires et autres. Ces ressources sont, au vu des chiffres du ministère de l'économie et des finances, en progression nette. On remarque toutefois que le taux de croissance de ces ressources n'est pas soutenu sur la période considérée.

(Voir Graphique 1: ci-dessous: Taux d'augmentation des recettes prévues en % 2010-2016).

En effet, le taux de croissance des ressources a connu une forte baisse sur la période 2013-2015 passant de 5,48% sur la période 2013-2014



Adjé Oteth Ayassor

à -2,04% sur la période 2014-2015. Cependant, en volume, les prévisions, très optimistes du budget sur la période 2010-2016, témoignent des efforts des autorités publiques pour tenir les lignes sur les chantiers des grands travaux ainsi que dans les tranches sociales dans un contexte national de relance malgré un environnement économique international difficile.

Les projections des recettes fiscales pour l'année 2016 sont optimistes et en ligne avec l'espérance dans l'opérationnalisation de l'Office Togolais des Recettes (OTR) en phase de croisière. La croissance projetée des recettes fiscales est de 19,69%, soit 575 milliards en 2016 contre une réalisation probabilisée à 480,39 milliards pour l'année précédente (tableau 2 ci-dessous). Il faut rappeler que la rentrée de l'OTR dans sa pleine phase d'opé-

rationnalisation a permis de mobiliser 500 milliards de FCFA de recettes fiscales et douanière à fin décembre 2015.

Les principaux contributeurs sont l'Administration des Douanes, l'Administration des Impôts, et le Trésor Public. L'Administration des Douanes : 319 milliards de FCFA contre une prévision de 270,5 milliards de FCFA en 2015, soit un accroissement de 17,9% ; L'Administration des Impôts : 256 milliards de FCFA contre une prévision de 209 milliards de FCFA l'année précédente, soit une hausse de 22% ; Le Trésor Public : 55,4 milliards de FCFA contre 51,6 milliards de FCFA en 2015, représentant une hausse de 7,4% par rapport à l'année précédente.

On peut remarquer un taux de croissance des recettes en baisse entre 2012 et 2015 et qui justifie le

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (estimation)
Ressources Totales	432,66	532,47	644,46	779,8	830,36	813,44	966,29
Ressources Totales au Titre du Collectif							
Budgétaire	Pas de collectif	309,4	377,7	414,9	465,9	827,22	n.d
Ressources exécutées	548,4	316,5	371,6	449,8	516,3	n.d	n.d
Dépenses Totales	499,72	560,49	644,46	786,4	830,36	813,44	1005,65
Dépenses Totales au Titre du Collectif							
Budgétaire	Pas de collectif	500,4	557,1	608,9	639,3	827,22	n.d
Dépenses exécutées	354,5	420,8	535	605,5	636,7	n.d	n.d
Taux de croissance réel de l'économie (%)	4,0	4,8	4,8	4,0	5,9	5,5	6,0
Taux d'inflation (%)	2,6	1,4	3,6	2,6	1,8	0,2	n.d

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat.

Tableau 2 : Impact du collectif sur les recettes et dépenses du budget de l'Etat (%)

	2011	2012	2013	2014	2015
Impact du collectif sur les recettes (%)	72,10	70,63	87,95	78,23	-1,67
Impact du collectif sur les dépenses (%)	12,01	15,68	29,15	29,89	-1,67

Source : Documents de Budgets de l'Etat.

Note : le signe négatif de l'année 2015 signifie que le montant du collectif est supérieur au budget initial contrairement aux années antérieures.

(Suite à la page 9)

QUE DOIVENT SAVOIR LES CITOYENS TOGOLAIS POUR L'ANNÉE FISCALE 2016?

(Suite de la page 10)

juste choix du Gouvernement de trouver un mécanisme innovant pour limiter la fuite des recettes. C'est le choix tout à fait novateur et efficient de fusionner les deux administrations de collecte que sont la Douane et les impôts pour créer l'OTR. L'OTR étant devenu

pleinement opérationnel à partir de 2014, le taux de croissance des recettes n'était que de 4,8% en 2015. On peut comprendre que l'année 2014 a permis l'apprentissage et la consolidation du nouveau système de collecte au cours de l'année 2015. Les prévisions

pour 2016 restent conformes à la nouvelle dynamique et permettent une anticipation d'un taux de croissance des recettes de 19,69% (Voir graphique 2 ci-dessous). Les recettes non fiscales projetées pour 2016 sont estimées à 55,4 milliards de FCFA contre 52,1 mil-

liards de FCFA en 2015, soit une progression de 6,33%.

Les recettes non fiscales sont constituées des recettes administratives, domaniales, judiciaires et des recettes de participations. Les recettes non fiscales du budget de l'Etat, recouvrant des sources de financement diverses, sont caractérisées par leur hétérogénéité. La première composante des ressources non fiscales est l'ensemble des prélèvements de nature non fiscale. Caractérisées par leur hétérogénéité, ces ressources constituent une source de financement non négligeable du budget étatique et ces taxes, redevances et amendes représentent des ressources substantielles du budget. Les autres composantes des recettes non fiscales du budget de l'Etat peuvent être regroupées sous la notion de produit du domaine de l'Etat. Ces recettes sont recouvrées par le Trésor public pour l'Etat et sont composées d'une part des amendes et condamnations pécuniaires, d'autre part des produits divers du budget de l'Etat. Les différents types sont les suivants :

- Les recettes administratives sont constituées des droits, taxes et redevances dus par les usagers des Administrations et services publics de l'Etat. Elles sont payées en contrepartie des actes administratifs ou des documents administratifs. Par exemple : une autorisation de permis de construire, le frais liés au permis de conduire...

- Les recettes judiciaires sont constituées de droits, taxes et redevances générés par les Cours, Tribunaux ainsi que l'Administration du Ministère de la Justice et la Police Nationale Togolaise. Ce sont des recettes constituées essentiellement des amendes pénales, des frais de production de jugement, des droits proportionnels et tant d'autres qui soient des recettes ayant trait aux dossiers judiciaires des différents cours et tribunaux ainsi que d'autres instances judiciaires.

- Les recettes domaniales sont des ressources que l'Etat fixe dans les domaines publics et privés suivants :

(i) Il s'agit de tous les biens par nature ou par leur destination, qui ne sont pas susceptibles d'appropriation privée, c'est-à-dire, l'Etat les détient en qualité du pouvoir souverain et comprend les biens affectés au service public pour

usage public.

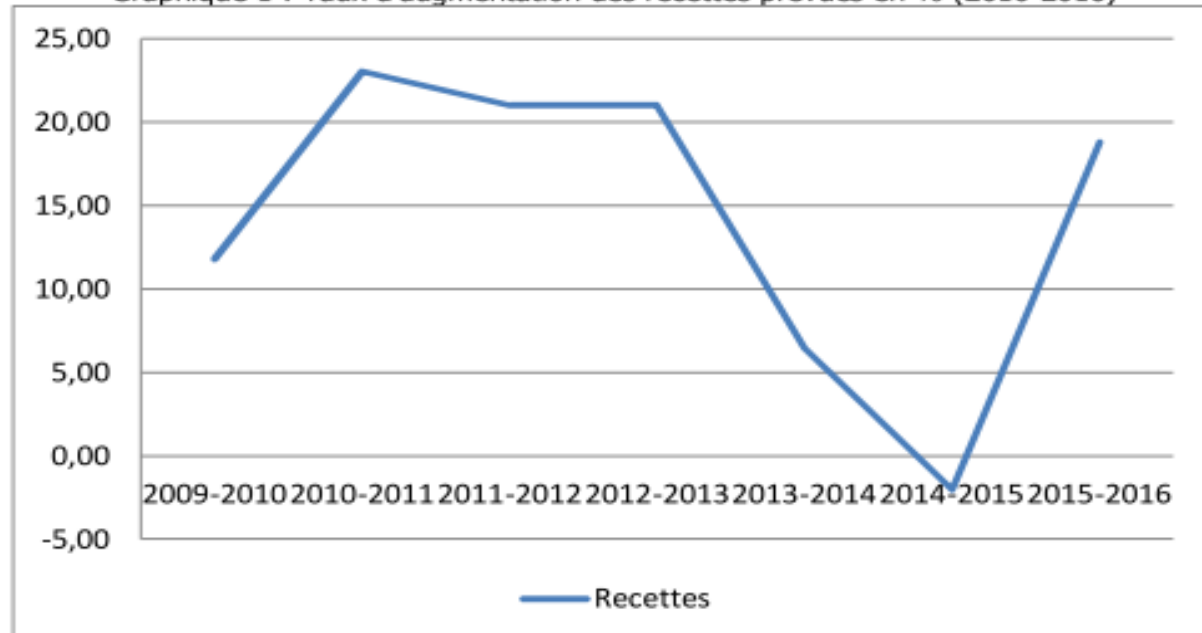
(ii) Les recettes domaniales sont constituées de droits, taxes et redevances dus par les usagers des Administrations et services publics de l'Etat s'occupant principalement des matières relevant des domaines publics et privés de l'Etat (l'environnement ; la pêche ; les hydrocarbures ; les eaux et forêts ; les affaires foncières ; l'Urbanisme, l'habitat et les mines ; les frais de passage sur les routes, des plaines d'avions, des immobiliers, les pâturages, les droits de navigation, etc.).

Pour l'année fiscale 2016, les recettes des services sont prévus à 4,9 milliards de FCFA en progression de 5,65% par rapport à 2015 (4,64 milliards de FCFA). Les produits divers sont estimés à 7,5 milliards en 2016 contre 7 milliards en 2015. Les revenus du domaine sont estimés à 4,9 milliards en 2016 contre 5,06 milliards en 2015, soit une baisse de 3,10%. Il faut noter qu'il y a un réel problème de collecte des taxes domaniales et du cadastre. Ce service a, dans le fond, besoin d'un véritable appui du Gouvernement pour se relever et améliorer tous ses champs d'activités et par conséquent devenir plus performant pour la collecte des recettes. Les nouvelles dispositions pour opérationnaliser la taxe d'habitation et d'autres possibles à venir de manière progressive et prudente (audiovisuelle, ordures...) permettraient d'améliorer les recettes de ce service en particulier mais également celles d'autres services de l'Etat. Les produits de participations financières de l'Etat (Dividendes) sont estimés à 23,32 milliards de FCFA en 2016 contre 19,06 milliards de FCFA en 2015. Les intérêts sur placements sont projetés à 37 millions de FCFA pour la nouvelle année fiscale contre 36 millions l'année précédente. L'évolution des recettes non fiscales est synthétisée dans le tableau 3 ci-dessous.

On peut noter que le taux de croissance des recettes non fiscales a été l'image de l'évolution de l'ensemble de système de collecte ces 5 dernières années. Ce taux de croissance est passé de 37,35% en 2013 à 8,95% en 2014 et est même négatif en 2015. Les prévisions sont très modestes pour l'année 2016.

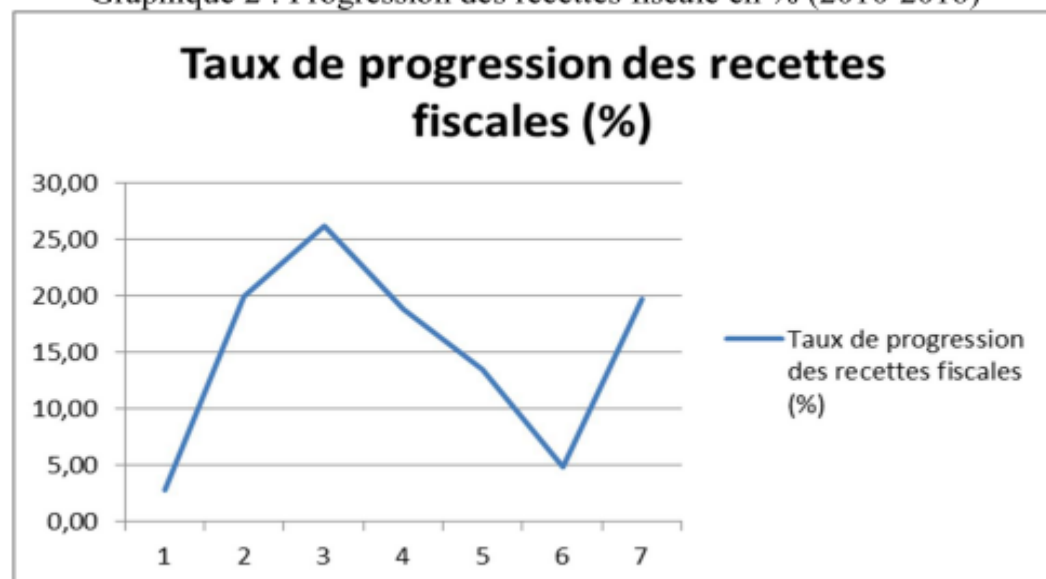
(à suivre dans notre prochaine parution)

Graphique 1 : Taux d'augmentation des recettes prévues en % (2010-2016)



Sources : Divers documents sur le Budget de l'Etat.

Graphique 2 : Progression des recettes fiscale en % (2010-2016)



Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 3 : Recettes fiscales en milliards de FCFA

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes fiscales	224,48	269,20	339,80	403,6	458,2	480,39	575
Taux de progression des recettes fiscales (%)	2,76	19,92	26,23	18,78	13,53	4,84	19,69

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat.

Tableau 4 : Taux de progression des recettes non fiscales : 2010 – 2016 (en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes non fiscales	27,34	32,00	36,20	49,72	54,17	52,1	55,4
Taux de progression des recettes non fiscales (%)	-37,73	17,07	13,13	37,35	8,95	-3,82	6,33

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

RAPPORT DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL SUR LA CORRUPTION DANS LE MONDE : LE TOGO GAGNE 19 PLACES

Depuis le mercredi 27 janvier 2016, l'organisation internationale de lutte pour l'intégrité et la transparence « Transparency International » a publié son rapport 2015 basé sur l'indice de perception de la corruption dans le monde. Ce rapport classe notre pays le TOGO au 107^e rang mondial. Un gain de 19 places qui place le pays parmi les meilleurs progrès de cette édition.

L'indice de perception de la corruption (ou Corruption Perceptions Index CPI), qui ne mesure que les actes touchant le secteur public, s'appuie sur des données collectées par 12 organismes internationaux, parmi lesquels la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou encore le Forum économique mondial.

Pour le compte de 2015, l'enquête a concerné 167 pays du monde dont 52 en Afrique sur une échelle de 0 point perçus comme très corrompus à 100 points perçus comme très intègres. Des résultats de cette enquête, il ressort que notre pays le TOGO occupe la 107^e place soit un bond de 19 places par rapport à son classement en 2014 (126^e rang) avec 32 points actuellement contre 29 en 2014.

Sur le continent, on note l'arrivée en première position du Botswana (28^e rang à l'échelle mondiale) avec un honorable score de 63 points gagnant ainsi 3 rangs par rapport à 2014, Le Cap Vert (40^e au plan mondial) arrive en deuxième position et gagne deux rangs par rapport à 2014. Viennent ensuite les Seychelles (40^e à l'échelle mondiale), le Rwanda (44^e), l'Ile Maurice (45^e), la Namibie (45^e), le Ghana (56^e), le Lesotho (61^e), le Sénégal (61^e). L'Afrique du Sud (61^e à l'échelle mondiale) ferme le Top 10 des pays africains.

Les plus fortes progressions sont marquées par les pays comme le Rwanda (+11 places), la Namibie (+10) et le Sénégal (+8).

Au même moment, le classement



de certains pays n'est pas reluisant. Il s'agit notamment du Maroc qui passe de la 80^e place à l'échelle mondiale en 2014 à la 88^e place en 2015 alors que le Lesotho a perdu six places comparativement à 2014. A l'échelle internationale, Le Danemark est le champion du monde de la transparence avec 91 points et la France occupe la 26^e place. Au cours de ces cinq dernières années, la lente progression du TOGO dans les classements reste constante (143^e en 2011 ; 128^e en 2012 ; 123^e en 2013 ; 126^e en 2014) malgré la chute de trois rangs observée en 2014. Le classement actuel de notre pays dénote des efforts encourageants ainsi que de l'engagement ferme des autorités à combattre la corruption qui gangrène les différents secteurs de l'économie du pays.

En effet, des efforts ont été multipliés à différents niveaux par les autorités pour lutter contre la corruption ces dernières années. A ce titre, on peut relever entre autres :

- l'effectivité du guichet unique qui favorise la transparence dans les relations entre les acteurs du commerce et réduit significativement les délais de traitement des marchandises.
 - Le démarrage effectif des activités de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
 - Le démarrage effectif des activités du Comité de Règlement des Différends (CRD) depuis 2012 qui participe également à la lutte contre la corruption.
 - L'adoption de la loi portant création de la Haute autorité de prévention contre la corruption et les infractions assimilées par l'Assemblée Nationale le 14 juillet 2015.
 - la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) avec sa politique zéro tolérance contre la corruption.
- En dépit du constat que la grande

majorité des pays ont une note inférieure à la moyenne, Transparency International relève avec satisfaction « que le nombre de pays ayant réussi à améliorer leur score a été plus élevé que celui des pays où il a baissé » en 2015.

Il est certes vrai que des efforts doivent encore être fournis par le Togo mais tous ces actes relevés plus haut représentent déjà le signe que le combat contre ce fléau qu'est la corruption pourra être gagné pour peu que cette dynamique soit maintenue. L'heure n'est donc pas à dormir sur ces lauriers !!

CLASSEMENT GENERAL DES PAYS AFRICAINS DANS L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2015:

- 1-Botswana (28^e rang à l'échelle mondiale)
- 2 -Cap Vert (40^e)
- 3-Seychelles (40^e)
- 4-Rwanda (44^e)
- 5-Maurice (45^e)
- 6-Namibie (45^e)
- 7-Ghana (56^e)
- 8-Lesotho (61^e)
- 9-Sénégal (61^e)
- 10-Afrique du Sud (61^e)
- 11-Sao Tomé-et-Principe (66^e)
- 12-Burkina Faso (76^e)
- 13-Tunisie (76^e)
- 14-Zambie (76^e)
- 15-Bénin (83^e)
- 16-Liberia (83^e)
- 17-Algérie (88^e)
- 18-Egypte (88^e)
- 19-Maroc (88^e)
- 20-Mali (95^e)
- 21-Djibouti (99^e)
- 22-Gabon (99^e)
- 23-Niger (99^e)
- 24-Ethiopie (103^e)
- 25-Côte d'Ivoire (107^e)

- 26-Togo (107^e)
- 27-Malawi (112^e)
- 28-Mauritanie (112^e)
- 29-Mozambique (112^e)
- 30-Tanzanie (117^e)
- 31-Sierra Leone (119^e)
- 32-Gambie (123^e)
- 33-Madagascar (123^e)
- 34-Cameroun (130^e)
- 35-Comores (136^e)
- 36-Nigeria (136^e)
- 37-Guinée (139^e)
- 38-Kenya (139^e)
- 39-Ouganda (139^e)
- 40-Centrafricaine (145^e)
- 41-République du Congo (146^e)
- 42-Tchad (147^e)
- 43-RD Congo (147^e)
- 44-Burundi (150^e)
- 45-Zimbabwe (150^e)
- 46-Erythrée (154^e)
- 47-Guinée-Bissau (158^e)
- 48-Libye (161^e)
- 49-Angola (163^e)
- 50-Soudan du Sud (163^e)
- 51-Soudan (165^e)
- 52-Somalie (167^e).

L'ONG Transparency International est l'organisation réputée la plus engagée contre la corruption dans le monde basée à Berlin. Elle se sert de l'indice de perception de la corruption pour évaluer et classe des pays ou des territoires selon le degré de corruption perçue dans leur secteur public. Il s'agit d'un indice composite, une combinaison de sondages et d'évaluations portant sur la corruption réalisés par un certain nombre d'institutions réputées. L'IPC est l'indicateur de corruption le plus utilisé à l'échelle mondiale.

JEAN-PIERRE FABRE À L'ÉCOLE DU SENTIMENT NATIONAL

(Suite de la page 4)

s'il peut valablement s'imposer au sein d'une famille où certains contestent sa légitimité.

« Nous savons tous au niveau de l'opposition que cette loi là, elle est mauvaise, elle n'est pas correcte, il faut la reprendre et il faut se battre pour qu'on nous fasse une meilleure loi portant statut de l'opposition », a affirmé Me Apevon Dodji, pré-

sident du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR).

Au CAR, « Nous sommes dans un processus de dialogue. Même la loi sur l'opposition doit faire partie d'institution dans ce dialogue là. Une majorité ne peut pas nous imposer une loi de l'opposition, c'est nous qui sommes concernés », a poursuivi Me Apevon.

Pour le camp Fabre ce n'est pas un objectif ni un événement spécial mais une étape vers l'objectif poursuivi. « Tout le monde a des obligations et je suis surpris qu'on dise que Fabre doit faire ceci ou cela. Ce n'est pas le problème. Le problème c'est de se demander si le statut du chef de file de l'opposition va être bien utilisé par celui qui le détient pour atteindre l'objectif de l'alternance

politique au Togo ? C'est à cela que je vais m'atteler », a indiqué l'intéressé dans une interview.

Pour mémoire, il y a deux semaines déjà Jean-Pierre Fabre a adressé un courrier au Président Faure lui enjoignant de vider l'accord politique global en ces derniers points restés en suspend (réformes constitutionnelles, ins-

titutionnelles et électorales inscrites dans cet accord) mais aussi organiser les élections locales, libérer les personnes détenues dans les affaires des incendies des marchés de Lomé et Kara entre autres. S'est-il désormais revêtu du costume de porte-voix « Républicain » de l'opposition ? Wait and see.

TIC: Essénam KAGLAN

VERS UN ENVIRONNEMENT DOUANIER SANS PAPIER ?

La journée internationale de la douane, célébrée chaque 26 janvier dans le monde, a été placée cette année sous le thème : « La douane numérique : pour un engagement progressif ». Plusieurs activités ont marqué l'évènement sur le plan national.

Par ce thème, l'Organisation Mondiale Douanière (OMD) dont est membre le Togo, souhaite mettre le numérique au centre des procédures administratives douanières.

Pour le Commissaire des douanes et droits indirects du Togo, Kodjo Adédjé, la douane togolaise a beaucoup à gagner en numérisant ses procédures. « Lorsque les formalités de dédouanement sont automatisées, il y a un gain en terme de temps et de coût ainsi qu'une accélération des formalités de dédouanement », a-t-il indiqué.



Vue Partielle de l'Assemblée

Ainsi, grâce aux technologies utilisées aujourd'hui par la douane togolaise, la sortie des marchandises au Port Autonome de Lomé qui nécessitait

au minimum cinq jours par le passé est aujourd'hui ramenée à une heure.

Les transactions électroniques

permettent aux pays développés de réaliser des millions de dollars d'économie. Avec le choix de ce thème, la douane togolaise compte franchir également

un cap dans l'autonomisation des procédures, de la formalité douanière au paiement des déclarations. Pour ce faire, elle

va optimiser le logiciel Sydonia World qu'elle utilise. L'optimisation permettra à tous les démembrés de la douane de s'interconnecter tout en améliorant une intégration des économies. La possibilité sera donnée aux agréés en douanes de traiter leur déclaration depuis leur bureau. « Le logiciel en combinaison avec le guichet unique permettra d'avancer progressivement vers un environnement douanier sans

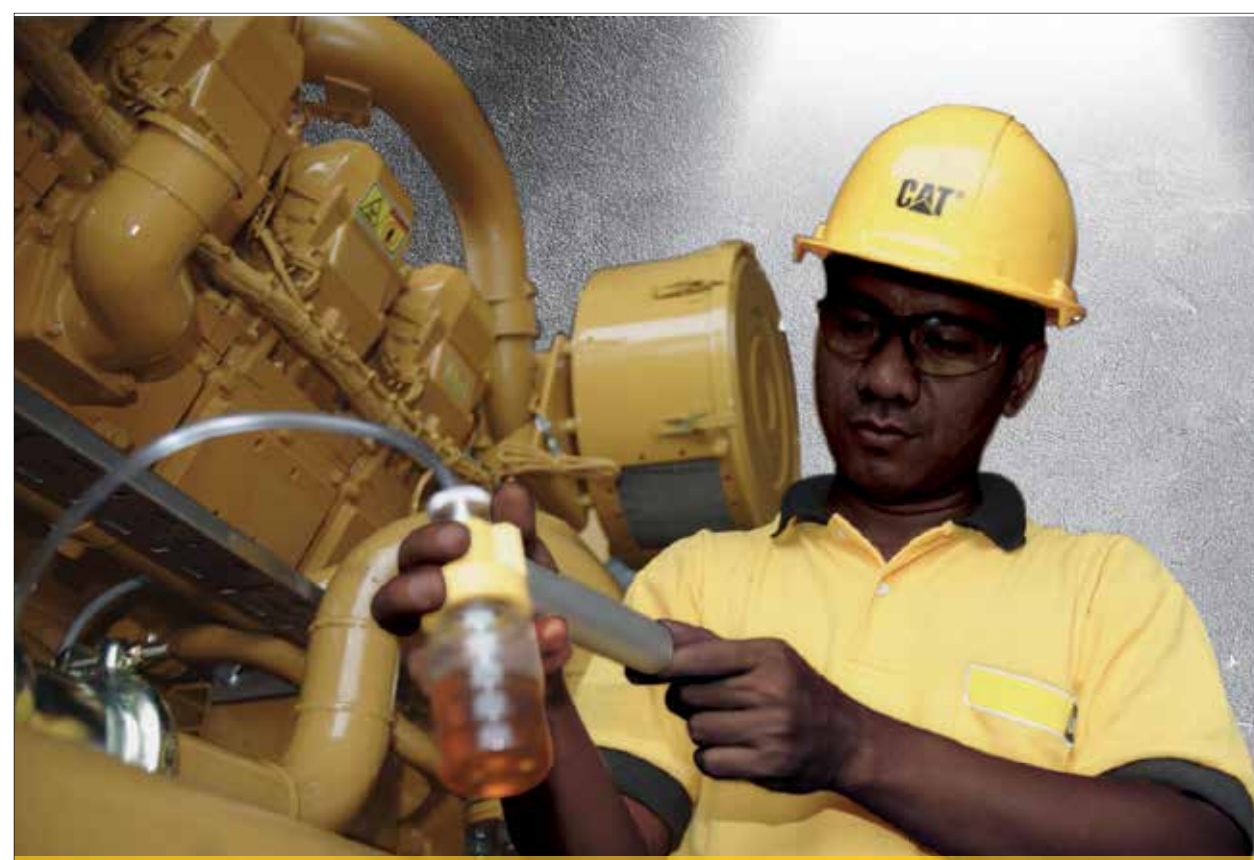
papier », indique M. Adédjé.

Par conséquent dans les jours à venir, « nous allons initier l'étude de transit de suivi tout le long du

corridor. C'est-à-dire installer par exemple des systèmes de vidéo surveillance couplés avec le système parking BTS pour suivre le camion, le conducteur et le trajet défini par le transport », explique Ouro-Bodi, Directeur de l'informatique à l'OTR.

Par ailleurs, tous ces rêves auront pour point de départ, le déploiement d'un personnel qualifié et l'informatisation de tous les bureaux et divisions de la douane. Le chargé en informatique à l'OTR le dit en ces termes : « Pour ce qui est des défis, il faut remettre à niveau la capacité de gestion des commissionnaires et partenaires pour aller à cette automatisation complète de nos procédures ».

En prélude à cette journée internationale, des activités sportives ont été organisées à l'intention du personnel douanier.



-  **4 ans de garantie Caterpillar pour application secours**
-  **Contrat de service**
-  **Solutions de financement**
-  **1^{er} entretien offert**

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DE GROUPE CAT 9-220 KVA

LES NOUVELLES SOLUTIONS ENERGIE CATERPILLAR



CONTACTEZ-NOUS : (228) 22 26 40 12

© 2015 Caterpillar Inc. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, le "jaune Caterpillar" et l'habillage commercial POWER EDGE, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent être utilisées sans autorisation.

Togo Equipements



MEMBRE DU RÉSEAU

JA Delmas



RÉUNIONS DES COMITÉS TECHNIQUES DE L'AGPAOC : PARTAGE D'EXPÉRIENCE DES ACTEURS PORTUAIRES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Lomé accueille à partir du 1er février les réunions des Comités techniques de l'association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC).

Les réunions vont durer cinq jours et concerneront essentiellement trois comités techniques de l'Association à savoir : « Sécurité maritime, protection de l'environnement et exploitation (SMPEE) », « Etudes techniques infrastructures et développement (ETID) » et des « Chargés d'affaires (CA) ». La gestion de l'environnement dans les ports est au centre des travaux.

Les rencontres de Lomé sont un cadre d'échange d'idées et d'expériences, mais aussi et surtout l'occasion de peaufiner les projets et programmes dans les ports pour répondre aux attentes des acteurs du commerce extérieur et aux impératifs de la coopération interportuaire afin de donner, aux ports des pays membres, la réputation d'entreprises commerciales et fidéliser leur clientèle.

Lomé qui s'honore d'abriter ces

rencontres a, par la voix du Directeur du Port autonome de Lomé, le Contre-amiral Fogan Kodjo Adegnon, invité l'ensemble des participants à œuvrer pour la réussite des travaux.

« Face aux mutations technologiques et aux grands défis auxquels font face nos ports, il est plus que nécessaire que des rencontres de ce genre se multiplient pour éclore des idées appropriées qui seront mises à la disposition des administrations portuaires en vue de la réalisation des ambitieux projets de développement de toute l'Afrique », a indiqué le contre-amiral Adegnon.

L'économie des pays membres de l'AGPAOC dépend en grande partie de la performance des ports et le transport maritime constitue la pierre-angulaire de la croissance économique. Mais la



Photo de famille des participants

région possède un grand nombre de port dont peu, toutefois, sont de taille importante selon les normes mondiales. Ils sont généralement peu équipés, et ont un faible niveau de productivité. Peu sont capables d'accueillir et de gérer les plus grands navires de la génération actuelle, et, en règle générale, ils ne sont pas préparés

à des modèles de commerce et de transports en pleine mutation, a regretté le Secrétaire général de l'Association, le Ghanéen Michael Luguje avant d'insister sur les défis qui attendent les ports de l'Association.

Ouvrant les rencontres au nom du ministre des Infrastructures et des transports, le Secrétaire

général de ce département, M. Fatonzoun Mawoutoè, a appelé l'AGPAOC à être un outil d'intégration sous régionale, un cadre de concertations, d'échanges des compétences et d'harmonisation des pratiques en matière de gestion portuaire. « Le Togo qui est à la pointe de la lutte contre tout genre de trafic illicite en mer et qui abritera en octobre prochain, le Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la Sécurité maritime, ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution dans l'atteinte de cet outil d'intégration », a assuré M. Fatonzoun.

Créée en 1972 à Freetown en Sierra-Leone, l'AGPAOC, est composée de 24 ports membres titulaires, tous situés sur la côte occidentale du continent africain, et s'étalent de la Mauritanie à l'Angola. Ses activités couvrent au total une ligne côtière de près de 9 400 km sur l'océan atlantique.

**DEMARQUEZ-VOUS,
ROULEZ EN**

FORCE X

560.000 Fcfa TTC*

* Prix hors frais d'immatriculation et assurance.



Bd Eyadéma BP 332 Lomé
Tél. +(228) 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com



BASKETBALL :

Kossi THEMANOÛ

YVES DA-SILVEIRA, LE FUTUR PORTE-FLAMBEAU DU TOGO

Double champion national des cadets (2012, 2013), vice-champion de la catégorie junior (2014), meilleur joueur du camp (2015) Triner Lawson Séraphin, à 17 ans, le joueur de l'équipe nationale junior de basket de Togo, Yves Da-SILVERA est promis à une belle et brillante carrière sportive. *Portrait*

Né le 11 février 1998 à Lomé, Yves Da-SILVERA est issu d'une famille modeste de trois enfants. Sociétaire du centre de formation Swallows, où il a franchi les catégories minimes et cadettes, il y évolue actuellement chez les juniors. Du haut de ses 1m78 pour 58.6 kg, c'est un jeune très discret, posé et élégant qui nous a confié son admiration pour Stephen Curry, un joueur de la NBA (Golden State Warriors) et actuel meilleur basketteur de la planète. Outre leur ressemblance physique, les nombreux fans que draine déjà Yves, estiment que ses dribles, shoots et gestes font référence à l'Américain. Au point où, le jeune Da-SILVERA est surnommé le « sniper ». Dans ce sport multidirectionnel, le jeune talent ne manque jamais de lucidité pour choisir les bons gestes aux bons moments. Ainsi, il fait fréquemment usage de cette capacité, à lui tout seul, de changer la tournure des matchs en faveur de son équipe.

Pourtant, la découverte du sport de Michael Jordan par le togolais n'était qu'un hasard. « Très tôt, je m'exprimais très bien sur les terrains de football. A 12ans, alors que j'accompagnais mon frère jumeaux, lui fanatique du basketball, à une de ses



séances d'entraînement, j'ai fini par lui chiper son destin », nous confie-t-il avec humour. En effet, un seul réflexe a suffi pour que le coach SALOU Omar de swallows invite le jeune spectateur à l'entraînement du club. Le technicien ne s'était pas trompé. Puisque la mayonnaise a très vite pris. « Je me suis rapidement confronté à une star en devenir. A la fois un fin dribbleur et un excellent shooter à trois points. Depuis les minimes, il paraissait déjà plus talentueux que son frère jumeau Yvon et faisait une nette différence devant tous les jeunes de son âge », se rappelle son entraîneur. Évoluant au poste 1 (meneur) et au poste 2 (ailier shooter), Da-SILVERA a

fait ses preuves au plan local mais aussi récemment à l'international.

En 2015, il est convoqué en équipe nationale junior pour défendre les couleurs du Togo au tournoi « trois contre trois » à Lagos au Nigéria. A cette compétition sous régionale qui a regroupé cinq pays (Togo, Ghana, Bénin, Burkina Faso et le Nigéria), le jeune togolais remporte le trophée de meilleur shooter à trois points. Il a également été classé parmi les cinq meilleurs joueurs du tournoi de Lagos.

Très aguerri sur le plan offensif, juste âgé de 17 ans, plusieurs techniciens du basketball prédestinent l'actuel sociétaire de Swallows à

une brillante carrière internationale, tout tant reconnaissant que le joueur doit encore s'exercer sur le plan défensif. Cependant, une autre de ses difficultés actuelles est le jumelage de son désormais sport de rêve avec ses études. Mais il promet tout faire pour atteindre le sommet de cet art. « Pour l'instant, je suis élève en classe de 1ère littéraire à l'école Notre Dame des Apôtres. Face aux exigences du basketball par rapport à la régularité dans les entraînements, les choses semblent être compliquées pour moi. Néanmoins, je suis conscient que le basket est également un sport réservé aux intellectuels. Tout comme ces grands noms du championnat Américain (NBA), je pense faire autant de sacrifice pour y arriver. Cela semble être un rêve d'enfant mais je suis encore assez jeune pour y arriver », rassure le champion togolais. Du 17 au 29 août 2015, après

avoir participé au camp Triner Lawson Séraphin, du nom d'un monument du basket togolais, ce jeune talent est sélectionné comme meilleur joueur de la formation. A ce titre, il représentera le Togo au Camp international de Basketball organisé par l'émblématique basketteur français Tony PARKER. Pour rappel, le camp Tony PARKER se déroulera en juin prochain en France. C'est un rendez-vous annuel auquel managers, sponsors, centres de formations et clubs du monde entier, offrent des opportunités de réussite aux excellents parmi les 280 participants.

Le jeune reste donc serein, mais très ambitieux. Nul doute qu'il fera bientôt rêver les amoureux du basket togolais.

LE CAMP TRINER LAWSON SÉRAPHIN

Initié depuis 2013 par la ligue de basket de Lomé, ce camp est animé par un ancien basketteur américain de la NBA, le coach Tommy Davis. Il regroupe deux cent (200) jeunes togolais âgés de 12 à 18 ans pour une durée de deux (2) semaines. Selon le promoteur Ernest TEMANOÛ, président de ligue de basket de Lomé, « ce projet, non seulement vise à transmettre les notions élémentaires de la balle orange aux jeunes, mais aussi a pour objectif de leur inculquer des notions de valeurs sportives et sociales. Les participants à ce regroupement annuel reçoivent aussi une bonne dose d'information sur le leadership ». Le lauréat de la deuxième édition (2014) poursuit actuellement ses études aux USA où il évolue dans le club de son université. Rappelons que ce camp de formation est accompagné par l'ambassade des USA au Togo.

FOOTBALL

EMMANUEL ADEBAYOR À CRYSTAL PALACE : LA FIN DE LA TRAVERSÉE DU DÉSERT ?

Libre depuis septembre dernier suite à son départ de Tottenham, Emmanuel Adebayor va renouer avec le championnat anglais. L'International togolais a signé, le 26 janvier, un bail de six mois avec le club londonien de Crystal Palace pour un salaire mensuel d'environ 263 millions de FCFA.

« Crystal Palace est ravi d'annoncer la signature du buteur Emmanuel Adebayor jusqu'à la fin de la saison » peut-on lire dans le communiqué officiel des « Aigles ». A 31 ans, Emmanuel Adebayor était encore dans le collimateur de plusieurs écuries en quête d'un renfort offensif. On parle de Chelsea, Watford ou des club turcs et Chinois. Mais le Togolais a préféré poser sa valise à Selhurst Park. Il faut dire qu'après ses débuts dans des clubs français et son passage à

Arsenal, Manchester City, Real de Madrid et Tottenham, le joueur dispose d'un CV impressionnant.

Alors que l'Épervier retrouve son dossard 25 (porte bonheur), il déclare n'avoir, pour le moment, aucun objectif personnel avec son nouveau club. « Je suis très content d'être ici. Personnellement, je ne me fixe pas d'objectifs. Je veux aider l'équipe à aller vers l'avant. Je serai au service de l'équipe pour aider à gagner des

matchs. Il va falloir rester costaud. Le plus important pour moi est de retrouver la joie de jouer, ramener le sourire dans le vestiaire. Et après on verra où ira le club », a-t-il confié lors d'une interview accordée au site du club. Après son premier entraînement avec l'actuel 11e de la ligue anglaise, qu'il semble déjà entièrement intégrer, Adebayor s'est montré très confiant et a exprimé une vive reconnaissance à tous ses fans via internet. Pour rappel, l'attaquant togolais



est un fin connaisseur du championnat anglais, pour y avoir inscrit 96 buts en 230 rencontres

disputées respectivement sous les couleurs d'Arsenal, de Manchester City et de Tottenham.

INTERVIEW / JUNIOR SÉMÉ, ARTISTE DE LA CHANSON TOGOLAISE :

✎ Wilfried ADEGNIKA

« JE SUIS TOGOLAIS DE NATIONALITÉ MAIS PANAFRICAIN DANS MON CŒUR »

On a fini par le surnommer « le fils de King Mensah », pour marquer son attachement au « King » de la musique togolaise. Même s'il revendique cette filiation artistique, Junior Sémé s'est fait un nom dans le showbiz. Il est notre invité cette semaine.

Focus Infos: Qui est Junior Sémé ?

Junior Sémé : Officiellement je réponds au nom de Mensah KPOVOUVOU. Je suis né un 27 août à Agbelouve-Gare dans une modeste famille. Je suis fils d'un maçon et d'une commerçante. Et je dois vous avouer que je suis fier de mes parents.

FI : Vous étiez dans une autre vie danseur pour King Mensah. Aujourd'hui vous êtes vous-même au devant de la scène. Dites-nous plus sur votre parcours artistique ?

JS : Mes premiers contacts avec la musique ont eu lieu très tôt, dès l'âge de six ans. Mon père était très attaché à la tradition. Très proche de ce dernier, j'ai été contaminé par sa passion pour les danses folkloriques et autres. Mon penchant pour la musique va s'accroître véritablement en 1996 avec mes collaborations avec les artistes comme Gilbert Openya et Peter Solo. Parallèlement, je travaillais avec un groupe chorégraphique du nom de « Besthers ». Je jumelais tout cela avec mes études, ce qui n'était pas du tout facile.

En 2008, je décroche mon baccalauréat. Tout de suite, je projette de poursuivre mon cursus en psychologie mais je n'ai pas été retenu. J'ai donc été orienté vers la géographie. Malheureusement, vu mes moyens

financiers très limités, j'abandonnai les amphis quelques mois plus tard



pour me consacrer à ceux à quoi je suis destiné : la musique.

La même année, je remporte un concours dénommé « King d'or ». C'est l'un des tous premiers concours artistiques qui visent la détection, la promotion et la valorisation des jeunes talents togolais. L'année d'après, je suis encore lauréat du même événement, qui cette fois a eu une autre dénomination (« Patriote »).

Ces distinctions m'ont permis de nouer une amitié avec le musicien-promoteur Jean-Claude DICK, qui m'a mis en relation plus tard avec King Mensah avec qui j'ai travaillé

de 2009 à 2015. J'ai été donc pour lui, un bras droit, un choriste et parfois une doublure sur certains morceaux. C'était une très riche et instructive expérience. Cette collaboration justifie le fait qu'aujourd'hui, certaines personnes re-

trouvent mon mentor à travers mes prestations.

FI : Qu'est-ce qui démarque alors ta musique de celle du roi de la musique togolaise ?

JS : Je tiens beaucoup à imprimer ma propre marque, histoire de confirmer mon talent et ma détermination à devenir un artiste authentique et surtout professionnel. Ainsi, je fais de la World music avec tendance qui va plus vers l'acoustique. Ma musique est panafricaine et véhicule des messages qui n'ont pas de frontière.

Chaque peuple, ethnie, religion et

catégorie de personne s'y retrouve.

FI : Quels sont les messages contenus dans votre musique ?

JS : J'y parle de la vie quotidienne, m'attaquant à des thématiques

l'union et la paix ; enfin, Xixea goglo est une chanson qui rappelle aux hommes les traitements de valeur qui doivent être réservés à toutes les femmes du monde sans distinction. J'ai plusieurs autres morceaux en attente de lancement, faute de moyens.

FI : Quelles sont vos relations avec les autres artistes ?

JS : J'ai travaillé ou partagé la scène avec King Mensah, Charl'ozo, Olibig, Kossi Apeson etc. Plusieurs artistes m'ont inspiré. Aujourd'hui, j'apprécie beaucoup l'icône de la musique traditionnelle ivoirienne, Dobé Valéry Nyoré. C'est mon artiste de référence et je rêve de faire un featuring avec elle. J'ai de bonnes relations avec les autres artistes du pays et certains de la sous-région.

FI : Une année nouvelle vient de commencer. Que réservez-vous à vos fans ?

JS : En 2016, je compte sortir mon premier album. Je pense aussi organiser et participer à des événements pour promouvoir ma musique. Je suis passionné par les festivals et les voyages. Je suis togolais de nationalité mais panafricain dans mon cœur. Etant donné que je fais du live, j'ambitionne de prêter sur des festivals.

Un grand merci aux promoteurs culturels et à vous les médias. C'est un honneur pour moi d'être l'invité de Focus Infos. Mes meilleurs vœux à vos lecteurs. Que Dieu bénisse notre pays et notre continent.

Eco/Social

✎ Essenam KAGLAN

ESMC: LA TECHNOLOGIE TRANSFORME LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'Entreprise Sociale du Marché Commun (ESMC) se donne pour vision de révolutionner les échanges commerciaux au Togo. Selon l'initiateur du projet M. Sama Essohamlon, la plateforme est un nouveau concept qui va transformer le système de l'offre et de la demande classique.

Bien différent d'une institution de micro finance et des marchés classiques, l'ESMC est un réseau virtuel où se retrouvent de potentiels clients et des commerçants. Ce dernier permettra aux différents acteurs de gagner en coût et en temps. D'après M. Sama Essohamlon, la plateforme permet « d'éliminer le manque de clientèle, les risques d'endettement, le manque de pouvoir d'achat pour tous et le manque d'emploi des ressources qui empêchent la

prosperité optimale des affaires commerciales ». Par conséquent, elle donne aux clients l'opportunité de faire le choix entre des articles voulus à des prix concurrentiels, partout où ils se trouvent. Et aux marchands, la plateforme solutionne le problème de clientèle et par conséquent de vente. Par ailleurs, elle ne s'illustre ni dans l'emprunt, ni dans l'épargne ou encore dans un dépôt de capital. En outre, elle s'appuiera sur l'internet



Table d'honneur

comme outil de base. L'ESMC est encore à sa phase d'incubation. Elle prendra au moins quinze années pour être complètement opérationnelle, d'après les organisateurs.

Cette longue durée découle de nombreux obstacles. La disponibilité de l'électricité et d'internet à haut débit dans le pays, des infrastructures pour faciliter le transport des marchan-

dises, sont quelques unes des difficultés à surmonter.

Notons que la souscription au compte marchand de la plateforme, voie obligatoire pour devenir membre, est déjà ouverte au public. Pour éviter tout amalgame lié à la faillite de Redémare, précédant projet de M. Sama, et au bon fonctionnement d'ESMC, la salle de la chambre de commerce a servi de cadre pour accueillir la cérémonie du lancement. Rappelons que les 44 809 membres de 'Redémare' sont appelés à réactiver leurs compte d'ESMC.

Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances.



Vous assurer, c'est vous protéger.

Nos assurés, particuliers et entreprises, se trouvent souvent confrontés à des situations difficiles pour lesquelles ils ont besoin d'une protection personnalisée. Par notre anticipation, notre accompagnement et nos conseils en prévention nous leur permettons de vivre sereinement leurs expériences et d'avancer librement.



woodinfashion.com


woodin®
Le Créateur

Discretion
de woodin

Nouvelle Collection